

Françoise DEDIEU-CASTIES
Présidente de l'ARPE
Vice-Présidente du Pays du Sud Toulousain

Toulouse, le 20 décembre 2007

NOTE DE REFLEXION ET DE POSITIONNEMENT SUR
LE GRAND CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE TOULOUSE

En préambule, les dernières données chiffrées de l'Observatoire Régional de l'Energie de Midi-Pyrénées font état que :

52 % des émissions de CO₂ en Midi-Pyrénées sont liées au transport routier. Année après année, ces émissions n'ont cessé d'augmenter.

Les explications de cet état de fait sont les suivantes :

- * sous-équipement en transport collectif et notamment dans l'agglomération toulousaine,
- * distance moyenne domicile / travail en Midi-Pyrénées supérieure à la moyenne nationale (17 kms pour 10 kms en moyenne nationale) en raison d'un développement de l'urbanisation que je qualifierai « d'imparfaitement contrôlé ».

Je passerai rapidement sur des points qui ont déjà été largement évoqués dans les réunions publiques et dans les cahiers d'acteurs.

Pour mémoire :

- * la part de plus en plus importante prise par la voiture dans les déplacements, avec les conséquences que l'on connaît en terme de pollution, d'insécurité, de sur-utilisation des espaces naturels et agricoles, d'émissions de gaz à effet de serre, de coût supporté par les ménages, de pertes de temps

.../...

- * le coût important envisagé pour cette infrastructure qui limitera d'autant les investissements en matière de transports collectifs,
- * l'aggravation de notre dépendance à l'égard du pétrole, alors que les ressources sont appelées à diminuer,
- * l'étalement urbain supplémentaire à craindre,
- * l'absence de réponse aux besoins de déplacements à l'intérieur des territoires périphériques,
- * l'absence d'amélioration de la circulation sur le périphérique actuel.

Au regard des conclusions du « Grenelle de l'Environnement » et des politiques énergétiques et environnementales de l'Europe, quelle adéquation entre ce projet et les enjeux de développement durable de l'Europe et de la France ?

Pour mémoire, quelques conclusions des groupes de travail du « Grenelle » :

- division par 4 des émissions de GES d'ici à 2050 ;
- rendre obligatoire les plans-climat territoriaux ;
- plan national de développement du fret non routier ;
- plan volontariste des transports collectifs ;
- objectifs quantifiés en matière de pollution de l'air ;
- évaluation des projets au sens du développement durable ...

En conclusion, je dirai qu'une réflexion en profondeur est à mener sur :

- une redistribution géographique des activités,
- la mise en place d'un programme ambitieux de transports en commun,
- l'organisation plus rationnelle des déplacements sur l'aire urbaine toulousaine.

L'ARPE, accompagne des collectivités et des entreprises pour la mise en place de PDE (Plan Déplacement Entreprises/ Plan Déplacement Ecole) dans le cadre d'un partenariat ADEME / Conseil Régional Midi-Pyrénées. Ces dispositifs mobilisent peu de moyens mais ont déjà démontré leur efficacité.

De plus, l'ARPE se tient à la disposition des acteurs publics pour participer à une évaluation, en terme de développement durable, de l'impact des infrastructures en projet.

.../...

Par ailleurs, en tant que Vice-Présidente du Syndicat Mixte du Pays du Sud Toulousain, je tiens à rappeler la position négative sur ce projet exprimée à l'occasion de la réunion de Carbone, par les représentants du Pays, à savoir, M. Gérard ROUJAS, Président du Pays du Sud Toulousain, Sénateur de la Haute Garonne, M. Jean-Pierre BASTIANI, Vice-Président du Pays du Sud Toulousain, chargé du SCOT, et moi-même.

De plus, dans le document de Pré-PADD du SCOT Sud Toulousain, présenté à Carbone aux membres des SCOTs de l'aire urbaine toulousaine le 18 décembre 2007, on peut lire :

« Axe 3 : Améliorer les déplacements et les infrastructures de communication dans le SCOT et au-delà du SCOT.

Projet de création d'un grand contournement ».

Le projet tel qu'il est présenté dans le débat public ne répond pas aux problématiques du territoire.

Nous demandons donc que dans le compte-rendu du débat public le SCOT du Pays du Sud Toulousain apparaisse dans le groupe des opposants au projet.